

MJC Le couarail

21 rue du maréchal Foch
54330 Vézelize



Mjc.vezelize@free.fr

Vézelize le 02 juin 2020

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Nous sommes heureux de vous retrouver, même par l'intermédiaire de ce courrier, et nous espérons que vous avez passé cette crise sans encombre.

Les dernières annonces du gouvernement laisse présager une réouverture de nos activités pour la rentrée scolaire. Néanmoins nous n'en avons encore aucune garantie. Nous espérons pouvoir vous proposer quelques activités pour cet été.

Face à cette crise, notre MJC a besoin de la solidarité de ses adhérents.

Dés les premiers instants nous avons décider de soutenir les professeurs en continuant à verser les salaires à ceux qui le demandait. Il est pour nous important que nos salariés n'aient pas de baisse de revenu afin de pouvoir continuer demain une activité au sein de nos locaux.

Parallèlement nous observons les possibilités d'aide de l'état, qui restent, malheureusement très faible pour nous.

Les élections n'ayant pu être finalisés, nous n'avons pas eu nos subventions 2020 et actuellement nous vivons sur nos économies pour payer les charges restantes.

Nous avons toutefois décidé de tout mettre en œuvre afin de répondre à vos attentes.

Pour les adhérents qui payent en plusieurs fois, vous avez certainement constaté que votre règlement concernant la cotisation du 3ème trimestre n'a pas été encaissé : elle le sera dans les prochaines semaines. En effet, nous ne pouvons décaler à nouveau ce règlement, ces chèques permettant un apport de trésorerie nécessaire à notre MJC.

Cette situation nous amène donc à vous présenter des modalités de remboursement particulières à tous nos adhérents :

1. **Vous êtes solidaires** de la situation difficile dans laquelle pourrait se retrouver notre MJC et vous renoncez à tout dédommagement au titre du soutien à notre association et à ses animateurs. Notre association pourra vous faire une attestation de don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

2. **Vous ne renoncez pas à un dédommagement, mais vous souhaitez vous réinscrire à la rentrée de septembre.** Nous vous proposons un avoir du montant total de votre cotisation du 3ème trimestre sur la prochaine saison.

3. **Vous ne pouvez accepter l'une des deux propositions**, nous vous proposons le remboursement des séances non réalisées, correspondant au 3ème trimestre.

En cas de demande de remboursement, nous vous serons grés de bien vouloir nous transmettre un RIB, si le remboursement par chèque est trop long, afin que nous puissions organiser la gestion de vos cotisations.

Attention les paiements effectués par le biais de coupons /chèques vacances ou aides diverses ne peuvent être remboursés.

Pour ce faire, nous vous proposons donc de nous retourner, **avant le 31 juillet 2020**, le coupon ci-dessous par courrier ou par mail : mj.vezelise@free.fr ou MJC le Couarail 21 rue du Maréchal Foch, 54330 Vézelize.

Dans l'attente de vous retrouver, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

L'équipe de la MJC

MJC le Couarail

Nom Prénom de l'adhérent : _____

Activité(s) concerné(es) : _____

1) **Je suis solidaire de la MJC le Couarail.**

☐ Je renonce à tout dédommagement au titre du soutien à mon association et à ses animateurs.

☐ J'ai besoin d'une attestation de don.

2) **Je renonce pas à un dédommagement, mais je souhaite me réinscrire à la rentrée de septembre.**

☐ J'aurai un avoir du montant total de ma cotisation du 3ème trimestre sur la prochaine saison.

3) **Je ne peux accepter l'une des deux propositions.**

☐ Je demande le remboursement des séances non réalisées, correspondant au 3ème trimestre. (Je joins mon RIB pour remboursement ou j'attends un chèque si absence de RIB)

Signature de l'adhérent